



# MONTMORENCY

## DIRECTION DES MOYENS GÉNÉRAUX / ADMINISTRATION GÉNÉRALE

Secrétariat Général

Montmorency, le 20 juin 2025

MEMBRE DU CONSEIL MUNICIPAL, EST PRIE(E) DE BIEN VOULOIR ASSISTER A LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL QUI AURA LIEU LE :

**JEUDI 26 JUIN 2025 A 20H00**

**SALLE DES FÊTES  
3, AVENUE FOCH**

*La séance sera retransmise en direct sur la page Facebook de la ville :*  
<https://www.facebook.com/VilledeMontmorencyOfficiel/>

---oOo---

### **ORDRE DU JOUR**

- DESIGNATION DU SECRETAIRE DE SEANCE
- COMMUNICATIONS DU MAIRE
- APPROBATION DU PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DU 3 AVRIL 2025
- DELIBERATIONS

#### **DIRECTION COMMUNICATION / EVENEMENTIEL**

1. Convention de partenariat avec l'Association pour les arts à Montmorency (Apam) pour l'organisation de la manifestation « Montmartre à Montmorency » 2025
2. Convention de partenariat avec l'Amicale des Peupliers pour l'organisation de la manifestation « La Fête du Bœuf » 2025
3. Convention de partenariat avec l'association des commerçants et artisans de Montmorency (ACAM) pour l'organisation de la manifestation « le bal des commerçants » 2025
4. Cession de photographies et vidéos issues du fonds numérique de la Ville de Montmorency

#### **DIRECTION DES RESSOURCES HUMAINES**

5. Modification du tableau des effectifs
6. Mise en place du Bonus attractivité pour la petite enfance

.../...

Secrétariat général  
Téléphone : 01 39 34 98 66  
Fax : 01 34 12 18 65  
Courriel : [directiongenerale@ville-montmorency.fr](mailto:directiongenerale@ville-montmorency.fr)

Adresse postale  
Hôtel de Ville  
2, avenue Foch  
BP 70101  
95162 Montmorency Cedex

Accueil  
2, avenue Foch  
95160 Montmorency

## **DIRECTION DES MOYENS GENERAUX-ADMINISTRATION GENERALE**

7. Présentation du bilan de l'activité de la commission consultative des services publics locaux – Année 2024
8. Communauté d'Agglomération Plaine Vallée – Forêt de Montmorency : Fixation du nombre et de la répartition des sièges du conseil communautaire dans le cadre d'un accord local

## **DIRECTION DES SERVICES TECHNIQUES**

9. Approbation de la convention de partenariat entre la Ville de Montmorency et l'association Centre de Soins Picardie Faune Sauvage pour la prise en charge des animaux sauvages en difficulté
10. Convention entre le Département du Val d'Oise et la commune relative aux modalités techniques, administratives et financière liées à la requalification de l'avenue Charles de Gaulle (RD311) entre l'avenue de la Division Leclerc et la rue des Loges
11. Convention entre le SIGEIF et la commune pour la création, l'entretien et l'exploitation d'infrastructures de recharges de véhicules électrique

## **DIRECTION DES MOYENS GENERAUX – FINANCES**

12. Garantie d'emprunt I3F

## **DIRECTION DES AFFAIRES CULTURELLES**

13. Demande de renouvellement des licences d'entrepreneur de spectacles de type 1, 2 et 3

## **DIRECTION DE L'EDUCATION**

14. Projet Educatif Territorial 2025-2030 (PEDT)
15. Attribution d'une subvention exceptionnelle à l'association l'Entracte Espace Culturel
16. Attribution d'une bourse projet jeune (BPJ) à M. Antoine AMATHIEU pour le passage du permis de conduire B
17. Attribution d'une bourse projet jeune (BPJ) à Mme Shaynah OKALA MBEZE pour le passage du permis de conduire B
18. Attribution d'une bourse projet jeune (BPJ) à Mme Élodie SAINT JEAN pour le passage du permis de conduire B
19. Attribution d'une bourse projet jeune (BPJ) à Mme Lyna JEFFALI pour le passage du permis de conduire B
20. Attribution d'une bourse projet jeune (BPJ) à M. Noa BELLAICHE, pour le passage du permis de conduire B
21. Attribution d'une bourse projet jeune (BPJ) à Mme Zoé LACROIX pour un séjour à Madrid dans le cadre de ses études

## **CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE**

22. Approbation de la convention de partenariat entre la Ville de Montmorency et la CPTS SYNERGIE ATHENA
23. Conseil des aînés : prolongation du mandat des membres-modification de la charte et du règlement de fonctionnement

- COMPTE RENDU DES DECISIONS PRISES EN VERTU DE L'ARTICLE L2122.22 DU CODE GENERAL DES COLLECTIVITES TERRITORIALES

  
Maxime THORY  
Maire de Montmorency

NB : Conformément à l'article 8 du Règlement intérieur du CM, les conseillers qui désireraient poser des questions orales devront les déposer **au plus tard le mardi 24 juin 2025**.

Les dossiers sont consultables, conformément à l'article 5 du Règlement intérieur du CM adopté en séance le 10 décembre 2020.